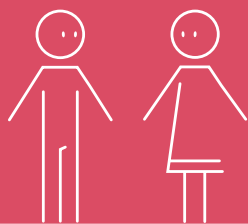
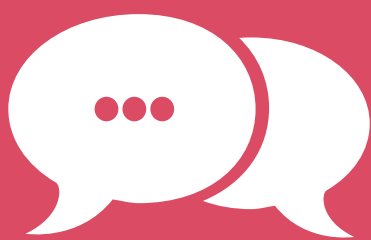


# Une question logement... ...Frappez à la bonne porte

Les conseillers d'ADIL  
répondent  
à vos questions  
liées au logement  
gratuitement  
et en toute  
objectivité.



**adil**

Agence Départementale  
d'Information  
sur le Logement  
de l'Isère

L'ADIL 38 vous apporte un conseil gratuit, neutre et personnalisé sur toutes les questions juridiques, financières et fiscales relatives au logement et à l'urbanisme : rapports locatifs, accession, rénovation, copropriété, fiscalité, prévention des impayés et expulsions, habitat indigne et non-décent, etc.

L'ADIL est agréée par le Ministère chargé du logement. Elle regroupe l'État, le Département, les collectivités locales, Action Logement, la CAF, des organismes de logements sociaux et d'intérêt général, des établissements de crédit, les professionnels et les associations d'usagers.

## ADIL de l'Isère

Pour vous rendre  
dans votre ADIL

2 boulevard Maréchal Joffre  
38 000 GRENOBLE  
Du mardi au vendredi  
de 9 H à 18 H

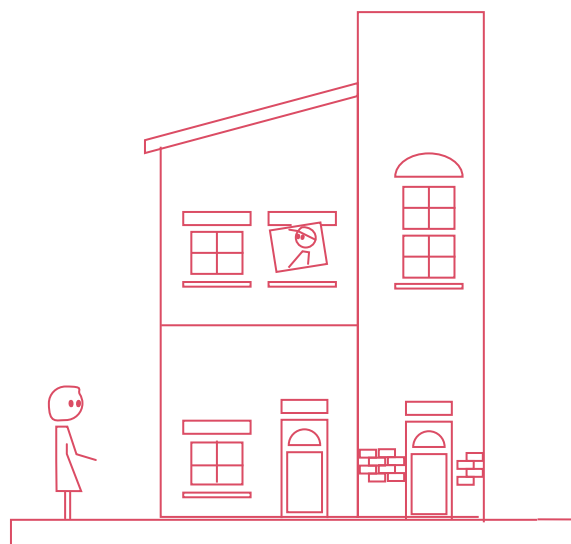
Pour téléphoner

| 04.76.53.37.30

Pour consulter le site | [www.adil38.org](http://www.adil38.org)

Ailleurs en Isère

| Une agence Nord Isère,  
Des permanences dans  
le département



## Nos partenaires

L'ADIL 38 apporte des conseils gratuits sur le logement avec le soutien de **nombreux partenaires**, dont le Ministère, Action Logement, le Département et la CAF.

